

Confidentiel

R a p p o r t

sur le

" Royaume du C a m b o d g e "

Djakarta, le 12 octobre 1963.



Mon premier séjour au Royaume du Cambodge s'est déroulé selon le programme suivant :

9 août :	voyage Djakarta - Phnom-Penh
10 août :	remise des lettres de créance au prince Sihanouk
11 au 25 août :	Phnom-Penh (avec deux excursions de week-end comme hôte du gouvernement à Angkor et à Sihanoukville)
26 août :	voyage Phnom-Penh - Bangkok

J'ai divisé mon rapport en neuf chapitres, soit :

1. Situation politique	page 1
2. Gouvernement Royal	" 13
3. Forces Armées du Royaume du Cambodge	" 14
4. Situation économique	" 18
5. Aide technique suisse	" 22
6. Relations diplomatiques du Cambodge	" 23
7. Colonie suisse	" 25
8. Presse Cambodgienne	" 26
9. Divers	" 27

## 1. Situation politique.-

Comparée à la situation politique et économique troublée tant de l'Indonésie que du Laos, celle que j'ai rencontrée au Royaume du Cambodge lors de mon premier séjour fut des plus réjouissantes. Le petit Royaume avec sa population (5.0 millions), fière, intelligente, souriante et travailleuse, sa capitale Phnom-Penh (environ 400'000 habitants) très propre, bien organisée, le plan d'agrandissement heureusement tracé, avec son complexe du palais royal, son seul éléphant blanc sacré, le grand nombre de pagodes bien entretenues et d'étudiants bonzes bouddhistes, m'ont laissé l'impression d'avoir vécu pendant 15 jours dans une oasis bien éloignée des trois autres Etats successeurs de l'ancienne Indochine française (Laos et les deux Vietnam) avec leurs difficultés politiques qui font depuis des années de cette partie du monde une source d'inquiétudes quasi permanente pour le monde occidental. Le Cambodge, tout en ayant après la dernière guerre mondiale plus ou moins les mêmes points de départ en direction d'un Etat indépendant et démocratique, a incontestablement mieux réussi que les trois autres pays. Pourquoi?

Royaume indépendant depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne avec son apogée au 12e siècle, période de la construction des magnifiques temples d'Angkor, la France imposa en 1863 à son roi Norodom l'institution du protectorat, suivie en 1884 par une convention beaucoup plus dure. Les Cambodgiens reprochent aujourd'hui encore aux Français de les avoir négligés surtout du point de vue économique et éducatif tout en favorisant l'actuel Vietnam du sud et du nord. Saïgon et Hanoi furent en effet connues et visitées par nombre d'Européens tandis que personne ne savait où la petite ville de Phnom-Penh se trouvait.

Après l'occupation japonaise pendant la 2ème guerre mondiale, la France reconnut dans le traité franco-khmer du 11 novembre 1949 "de jure" l'indépendance du Royaume mais garda pratiquement la souveraineté en matière de justice, de police, de diplomatie et de change. Le 9 novembre 1953, c'est-à-dire huit mois avant la conférence de Genève concernant l'Indochine, la France renonça aux compétences qu'elle détenait encore. La restitution de l'indépendance intégrale au Royaume fut exécutée par Paris d'une manière si efficace et élégante que les Cambodgiens sont aujourd'hui plus Français que de Gaulle! Aucune haine, aucune antipathie n'est restée envers les "impérialistes coloniaux", fait très surprenant qui amena l'ambassadeur de France à me dire: "Je me sens à Phnom-Penh chez moi, aucun problème difficile à résoudre. Je serais même heureux si on nous regardait ici de temps à autre d'un oeil un peu plus critique."

Le chef de l'Etat actuel du Cambodge, le prince Norodom Sihanouk, né en 1922, fut élu roi en 1941 par le Conseil de la Couronne. La monarchie cambodgienne étant sélective, le Conseil donna la préférence au jeune prince et non pas à son père ou à l'un de ses oncles. La nouvelle constitution, entrée en vigueur le 6 mai 1947 et élaborée par le roi, introduisit pour la première fois la monarchie constitutionnelle. Sihanouk abdiqua en mars 1955 en signe de mécontentement envers le travail du Parlement et afin de pouvoir s'occuper personnellement de la politique; en effet, dès octobre 1955, il se trouve à la tête du gouvernement. Son père, Norodom Suramit, reçut la couronne la même année. Après la mort de celui-ci, en 1960, Sihanouk déclara, contrairement à la volonté de son peuple, ne pas vouloir réaccéder au trône mais prendre le titre de "Samdech", c'est-à-dire Chef de l'Etat. Depuis lors, il gouverne son pays avec l'aide de ses secrétaires d'Etat (membres du Conseil des ministres, présidé actuellement par le prince Norodom Kantol) d'une manière souveraine et extrêmement efficace. Très intelli-

gent et dynamique, intéressé à tous les problèmes, infatigable et profondément religieux, il est devenu aujourd'hui le leader absolu du peuple khmer, un véritable pater familias admiré et même vénéré par toute la population, très heureuse de la vie paisible - contrairement à celle des voisins orientaux - que le régime du prince lui permet de mener. Où celui-ci se présente, il impressionne: soit comme Chef de l'Etat dans la salle du trône, soit comme ouvrier en chapeau de paille, travaillant avec les fonctionnaires du palais royal ou des ministères pendant une journée entière à la construction d'une route (entouré parfois de quelques ambassadeurs bien transpirants), soit comme prince démocratique parlant directement avec son peuple pour connaître ses soucis quotidiens ou comme capitaine de l'équipe de volley-ball du palais jouant en shorts contre l'équipe de l'armée ou celle des missions diplomatiques. "Le Prince - c'est le Cambodge", comme l'a déclaré récemment Lily Abegg. Son régime est, malgré l'introduction de la monarchie constitutionnelle, plutôt absolu. Le Parlement ("Assemblée nationale") ne décide jamais contre ses propositions. Le peuple l'a même prié de désigner lui-même les candidats pour les dernières élections; on n'aimerait pas élire des députés qui pourraient lui déplaire! Aux côtés du Parlement, le prince se présente de temps en temps devant le "Congrès National", une réunion libre du peuple où chacun des participants peut discuter n'importe quel sujet avec le chef de l'Etat et ses ministres. A part ces deux institutions, il y a le "Sangkum Reastr Niyum" (Communauté socialiste populaire). Ce "Sangkum", comme on l'appelle tout court au Cambodge, est un mouvement d'union nationale créé en 1955 par le prince. Celui-ci réussit à convaincre tous les partis politiques, sauf les communistes, d'y participer. En théorie, il ne s'agit pas d'un parti politique; en pratique, c'est devenu, surtout au Parlement, une sorte de "Front national" présidé par le prince.

- 4 -

La reine Sisowath Kossomak Nearireath n'est pas moins aimée par son peuple que le prince, son fils. Quant à "Madame Sihanouk", ce sujet est tabou à Phnom-Penh! On connaît plus ou moins le nombre des enfants du chef de l'Etat, dont une des filles - mariée avec plusieurs enfants - fait l'admiration de tout le monde comme première étoile du ballet royal; d'autres enfants sont à l'étranger pour y fréquenter des écoles à tour de rôle à Moscou, Paris et Pékin; mais on ne parle pas de leurs mères, toutes concubines.

La famille royale, très riche et d'un comportement des plus exemplaires, est solidement ancrée dans le coeur des Cambodgiens. Aussi longtemps que le prince est au gouvernail du Royaume, la monarchie n'est nullement en danger. On dit toutefois à Phnom-Penh qu'il voit plus loin, étant de l'opinion que la monarchie avec un souverain non responsable de la politique du gouvernement n'est pas l'institution appropriée pour les Khmers. Sa position actuelle comme chef de l'Etat, qui n'est "ni chair ni poisson", ne serait donc que le prélude d'une future réorganisation de la structure étatique. Il ne parle, en effet, jamais de son éventuel successeur; son fils aîné ne porte pas le titre de "prince-héritier". Cette attitude réservée laisse prévoir que le prince donnera un jour au peuple le choix de son successeur.

"Le Prince étant le Cambodge", il n'y a aucune politique du gouvernement ni du Parlement mais uniquement celle du prince Sihanouk. Elle se base - je l'ai déjà mentionné dans ma lettre du 26 septembre 1963 concernant la présentation de mes lettres de créance - sur la neutralité, définie par celui-ci en janvier 1956 comme suit:

"1) Le Cambodge n'accepte aucune alliance militaire offensive ou défensive avec qui que ce soit et n'accepte d'être couvert par aucun organisme de défense internationale.

- 5 -

2) Il ne tolère pas la présence de troupes ou de commandements étrangers sur son territoire. Il n'accorde aucune base militaire à aucun pays étranger, même ami.

3) Politiquement, il consent à entretenir des relations amicales et diplomatiques avec toutes les puissances et les gouvernements qui respectent sa souveraineté, son intégrité, son idéal de paix. A l'égard des pays divisés politiquement (Vietnam, Corée, Allemagne), il entend ne pas prendre parti."

Cette neutralité "de facto" fut sanctionnée par la loi constitutionnelle du 12 janvier 1957, stipulant :

- "1.- Le Royaume du Cambodge est un pays neutre.
- 2.- Le Cambodge s'abstient de toute alliance militaire ou idéologique avec des pays étrangers.
- 3.- Le Cambodge n'entreprendra aucune agression contre aucun pays étranger. Mais au cas où il subirait une agression étrangère, il se réserve le droit de :
  - se défendre lui-même par les armes,
  - faire appel à l'Organisation des Nations Unies,
  - faire appel à une Puissance amie."

Prenant la Suisse, comme il me l'a dit, pour exemple, le prince essaie de mener une politique de neutralité des plus strictes. Son rêve est d'avoir des relations amicales avec le monde entier sans prendre en considération la couleur politique de ses amis. Ayant la grande Chine et son satellite le Vietnam du nord presque à ses portes, il soigne tout spécialement, à part celle avec la France, l'amitié avec Pékin. La Chine est en effet le seul pays ayant promis au prince de venir à son aide lors d'une agression étrangère. Très content de cette promesse, le prince n'a pas suivi à la lettre sa propre doctrine sus-mentionnée "de ne pas prendre parti à l'égard des pays divisés"; il n'y a pas, contrairement aux deux Corée, de représentant de Formose à Phnom-Penh.

Les efforts du chef de l'Etat de rester politiquement strictement neutre n'empêchent toutefois pas que lui-même, son gouvernement et le peuple soient tous anti-communistes. L'ambassadeur de la Chine rouge au Cambodge me l'a confirmé: "Nous savons que le prince est anti-communiste mais nous savons également que sa volonté d'être neutre est absolument sincère. C'est pour cela que nous avons reconnu la neutralité du pays. Sa politique est très intelligente parce qu'elle prouve que ce petit Royaume, avec son armée faible, ne veut pas risquer un conflit avec les pays puissants du bloc communiste". Les quelques très jeunes communistes que le prince a laissés élire au Parlement ne jouent aucun rôle politique; ils n'ont aucun écho ni dans la population en général ni parmi le nombre relativement restreint d'ouvriers industriels qui ne sont d'ailleurs pas encore organisés.

J'avais toutefois l'impression qu'il y avait contradiction entre la volonté du prince d'être neutre et le fait que ses fréquentes visites aux pays communistes étaient beaucoup plus nombreuses que celles aux pays du monde libre; il en est de même des visites officielles qu'il a reçues jusqu'à présent à Phnom-Penh. On a répondu à mes questions à ce sujet qu'il y a en effet une telle disproportion qu'elle provoque continuellement des remarques dans les milieux gouvernementaux de l'occident et de sa presse selon lesquelles le prince serait teinté de "rouge". Or, selon les Cambodgiens et les diplomates interrogés, la faute reposerait sur les gouvernements du monde libre qui ne l'invitent pas ou plus, malgré sa grande envie d'être invité (et de pouvoir voyager!). "On invite des Sud-Vietnamiens, des Laotiens, des Thaïlandais et on les visite chez eux, mais nous, n'offrant aucun intérêt parce que le calme règne chez nous, on nous laisse de côté." Un des grands rêves du prince serait de recevoir le général de Gaulle. L'invitation envoyée à Paris n'a toutefois pas encore eu d'écho favorable.

La politique du Royaume n'est cependant pas entièrement sans troubles. Il existe deux points névralgiques sans grande importance pour le monde entier mais occupant d'une façon permanente le prince et son gouvernement: les relations avec deux de ses voisins, la Thaïlande et le Vietnam du Sud.

Le sourire de tout Cambodgien se fige quand on parle du voisin du nord, la Thaïlande. On la déteste (ces sentiments peu amicaux sont, comme je l'ai appris à Bangkok, tout à fait réciproques). Il n'y a pas de relations diplomatiques entre ces deux pays. Les difficultés sont la conséquence de vieilles querelles de frontière en rapport avec les provinces cambodgiennes du nord ayant appartenu à tour de rôle soit au Cambodge soit à la Thaïlande, querelles qu'on ne veut et ne peut oublier. Elles s'aggravèrent lorsqu'en mars 1941, c'est-à-dire six mois avant Pearl Harbour, le gouvernement de Vichy fut contraint par les Japonais à céder aux Thaïlandais ("leurs alliés", selon les Cambodgiens) la province cambodgienne de Battambang et une partie importante des provinces de Siemréap, Kompong-Thom et Stung Treng, restituées après la guerre; en janvier 1941 déjà, des troupes thaïlandaises avaient occupé une partie de ce territoire d'environ 65'000 km<sup>2</sup>. En 1954, une nouvelle et pour les Cambodgiens impardonnable violation du territoire khmer se produisit: la Thaïlande occupa les ruines du temple de Preah Vihear, situées en face de sa frontière. Le litige ayant été porté devant la Cour Internationale de La Haye, les juges décidèrent en 1962, à la grande déception des Thaïlandais, en faveur du Cambodge. - Les disputes concernant les frontières, de petites querelles au sujet de la nationalité des habitants des régions frontalières, etc. furent accompagnées de paroles très peu aimables en direction de Phnom-Penh. Le terme "cochon" avec lequel un membre du cabinet thaïlandais titularisa le prince dépassa largement les limites acceptables dans une attaque politique et reste gravé

dans la mémoire du chef de l'Etat cambodgien et de son peuple. Pendant mon séjour à Phnom-Penh, le prince déclara renoncer, bien que son honneur personnel soit en jeu, aux excuses jusqu'à présent exigées des Thaïlandais en demandant toutefois que sa seconde condition pour une reprise des relations diplomatiques soit acceptée: garantie de la frontière actuelle. La Thaïlande considère une telle garantie superflue puisqu'elle-même n'a aucune aspiration territoriale. Le Cambodge riposte: "Et le traité avec les Japonais en mars 1941? Et l'occupation du temple en 1954?"

Le Suédois Gussing, envoyé par le Secrétaire général de l'ONU afin d'essayer de réconcilier les deux frères ennemis, m'a déclaré:

"Les difficultés entre les deux pays sont plutôt de caractère personnel. Les relations entre les deux maisons royales sont bonnes. Par contre, on ne peut oublier à Phnom-Penh les attaques verbales du gouvernement thaïlandais; on ne croit pas aux explications de ce dernier selon lesquelles il ne s'agissait pas d'un "cochon européen" mais d'un "cochon" figure symbolique d'une fable siamoise! Je crois que la Thaïlande, malgré ses sentiments d'amertume à la suite du procès perdu à La Haye (recommandé par le ministre des affaires étrangères à Bangkok qui était persuadé de le gagner et qui chercherait aujourd'hui à sauver un peu de sa face perdue en étant très agressif envers le voisin du sud) et malgré ses doutes dans la neutralité cambodgienne, serait prête à s'entendre avec Phnom-Penh pour avoir la paix - mais je ne suis pas très sûr si le prince a, pour le moment, un désir similaire ou s'il ne préfère pas continuer encore pour un certain temps à jouer son rôle actuel de défenseur de son pays contre le soi-disant agresseur du nord."

D'une autre source j'ai appris que le prince se rend parfaitement compte que toute attaque thaïlandaise contre sa personne a pour effet d'augmenter sa popularité!

Avec l'adversaire numéro deux, le Vietnam du Sud, le Cambodge entretenait, jusqu'au jour de mon départ de Phnom - Penh, c'est-à-dire jusqu'au 26 août de cette année, des relations diplomatiques. Un poste de police cambodgien ayant été attaqué à mi-août par un avion militaire sud-vietnamien et le prince ayant déclaré l'année dernière déjà qu'il romprait avec Saïgon si ces attaques périodiques ne s'arrêtaient pas, il perdit finalement patience. Malgré la rupture, les communications par route et par avion continuent à fonctionner. Le prince, très bon bouddhiste, reproche au président Ngo Dinh Diem la persécution des bonzes et croit que le régime de plus en plus dictatorial de ce dernier risque d'avoir une réaction dans le peuple en direction du communisme. Le ministre des affaires étrangères du Cambodge m'a dit: "Les Vietnamiens sont de purs opportunistes. Ils tournent le gouvernail en direction du vent qui leur fait la vie la plus confortable. Grands flatteurs, ils se sont très bien entendus avec les Français qui les ont gâtés. Regardez Hanoï et Saïgon en 1938 et comparez ces deux villes avec Phnom-Penh et Vientiane (toujours le même complexe d'avoir été négligés!). Sous les Japonais, le même phénomène: ils s'entendirent très bien avec l'occupant et ne souffrirent pas comme nous. Après la guerre, rapide réconciliation avec les Français et après le départ de ces derniers, grande amitié avec les Américains qui les appuient militairement et économiquement avec des sommes énormes. Ce que nous craignons ici au Cambodge c'est l'éventuelle naissance d'une amitié opportuniste avec les communistes chinois."

A part ces réflexions, on est extrêmement sensible à toute tentative directe ou indirecte des Etats-Unis de vouloir tirer le Cambodge, comme c'est le cas avec la Thaïlande et le Vietnam du Sud, de leur côté. On reproche à Washington de ne pas être prêt à garantir la neutralité du Royaume - une idée du prince qui lui tient beaucoup à coeur. Il a en effet proposé aux 13 autres signataires du protocole de Genève concernant la neutralité du Laos de signer une déclaration semblable pour son

pays. Selon l'ambassadeur des Etats-Unis, Washington ne pourrait pas "garantir" cette neutralité sans accord mutuel entre les deux Etats, accord qu'il faudrait soumettre au Congrès, affaire très longue et compliquée. Le président Kennedy aurait unique - ment la possibilité de "reconnaître" la neutralité cambodgienne, ce qui est trop peu pour le prince qui va toutefois, avec sa proposition, plus loin que le protocole de Genève au sujet du Laos. Il est donc nullement exact que Washington boycotte les intentions du chef de l'Etat cambodgien comme par exemple le chargé d'affaires de l'URSS me l'a prétendu lors de la visite qu'il m'a faite. L'URSS ainsi que la France seraient en effet d'accord de donner la garantie - même sans conférence internationale - afin d'éviter le problème, pour le moment insoluble, d'avoir les Etats-Unis et la Chine communiste autour de la même table verte.

Le fait que le Cambodge n'a pas signé en août dernier l'accord concernant l'arrêt des essais nucléaires a valu au prince Sihanouk des attaques le traitant de nouveau d'être pro-communiste. Or, il a agi exactement de la même manière que ses deux meilleurs amis, la France et la Chine, en motivant l'attitude du Royaume comme suit:

- "1. The treaty satisfies us.
2. We warmly congratulate its three promoters and first signatories.
3. We also congratulate those who signed after and estimate their deed at its face value.

But:

- a) We do want to remain faithful to the rule of conduct we have always followed, that is we never sign a treaty or international agreement without our participating in its discussions and in its conception.
- b) We like logic. It is quite certain that Cambodia is not and

- 11 -

will never be a nuclear power. We think that only two kinds of countries were apt to sign the treaty: the nuclear powers or the powers having every possibility to be such. The other countries logically should only be requested to declare their approval.

- c) The Moscow treaty "leaves us on our hunger" and gives us unpleasantly a feeling of "uncompleted", "unfinished"; its objective to atmosphere's hygiene but gives on the other hand to its powerful promoters the right to quietly carry on the final testing of their nuclear weapons... underground."

--

Afin d'être complet, je mentionne brièvement que la Commission Internationale de Contrôle CIC prévue dans l'accord de Genève de 1954 concernant l'Indochine est toujours en fonction à Phnom-Penh; elle se compose d'un Indien comme président ainsi que d'un Canadien et d'un Polonais comme membres. Son président m'a déclaré qu'il n'y a absolument plus de travail pour elle. Une proposition faite en 1961 de terminer le mandat fut rejetée par le prince Sihanouk. Selon celui-ci, les CIC doivent continuer à fonctionner dans tous les Etats successeurs de l'Indochine (Cambodge, Laos et les deux Vietnam) jusqu'à ce que tous les problèmes trouvent une solution. Interrogé au sujet du payement des frais de la commission, le président m'a déclaré que la Chine populaire n'a jamais honoré sa signature de Genève; la Grande-Bretagne et l'URSS ont au contraire toujours payé leur quote-part, la France seulement depuis la liquidation de la guerre algérienne.

--

- 12 -

Il ressort de ce résumé des préoccupations principales du prince Sihanouk dans les relations extérieures qu'elles sont peu importantes comparées aux grandes difficultés à résoudre aujourd'hui tant au Laos qu'au Vietnam du Sud. Il est donc compréhensible que tous mes collègues à Phnom-Penh, sans distinction entre l'ouest et l'est, m'aient déclaré - quelle différence avec les échos de la grande majorité de mes collègues à Djakarta lors de mes premières visites! - que leur mission était des plus agréables, sans problème quelconque, facilitée par tous les moyens par le prince avec lequel ils sont tous en contact permanent (celui-ci ne visite par exemple jamais une de ses provinces sans être accompagné par tous les chefs de mission). "Les rapports politiques que nous adressons à notre gouvernement ne sont jamais passionnants mais ils ont un grand avantage: dans chacun nous pouvons parler d'une manière positive, signaler un progrès après l'autre dans tous les secteurs, pas spectaculaire il est vrai, mais constant", fut l'affirmation générale que mes collègues m'ont donnée au sujet de leur activité dans la capitale khmère.

2. Gouvernement Royal.-

<u>Président du Conseil:</u>	Prince Norodom Kantol
Ministre d'Etat, chargé de la défense nationale et des sports:	Lon Nol
<u>Secrétaires d'Etat:</u>	
Affaires Etrangères :	Huot Sambath
Finances :	Long Boret
Sécurité nationale et Défense en surface :	Sak Sutsakhan
Plan :	Mau Say
Information et Tourisme :	Tim Dong
Intérieur et Cultes :	Men Chhum
Justice :	Phy Thien Lay
Santé Publique :	Thor Peng Thong
Travaux publics et Télécommunications :	Van Molyvann
Commerce :	Touch Kim
Education nationale et Beaux-Arts :	Phu Sy Vy
Affaires sociales et travail :	Ing Kiet
Industrie :	Chhuct Chhoeur
Agriculture :	Chau Seng

### 3. Forces armées du Royaume du Cambodge.-

Sources: Col. Duong Sam Ol, remplaçant du Chef de l'Etat-Major général

Ambassade de France (Attaché militaire et naval).

#### A. Généralités.-

Les Forces Armées du Royaume Khmer (FARK) ont leur origine dans les unités françaises (corps expéditionnaire des forces françaises) de la campagne d'Indochine de 1953/54. Les Cambodgiens incorporés dans ces unités forment le noyau (environ 50%) de la nouvelle armée. La constitution prévoit le service obligatoire. Toutefois, 95% des effectifs sont des volontaires. Les autres 5% consistent en spécialistes diplômés (ingénieurs, etc), dont l'armée a besoin pour des tâches exigeant une formation professionnelle supérieure.

La limite d'âge pour l'armée fut fixée à 55 ans pour les officiers et sous-officiers et à 45 ans pour les soldats. Vu le manque de cadres, elle n'est pas encore appliquée. Une fois à la retraite, les anciens soldats reçoivent du terrain pour le travailler ensuite comme "colons militaires".

La langue de service est toujours le français parlé par tous les officiers et par 50% des sous-officiers. On commence lentement à traduire les règlements, etc. en langue khmère.

Le 1er août 1963, les trois forces avaient l'effectif suivant:

armée de terre	:	29'700
marine	:	1'280
aviation	:	<u>1'200</u>
total	:	32'180

On projette d'augmenter cet effectif dans l'avenir à 35'000, limite fixée par les moyens financiers de l'Etat.

Lors d'une mobilisation générale, le total des forces armées s'élèverait à 50'000 avec la possibilité d'une augmentation à 100'000 (projet pour le futur; équipement aujourd'hui manquant).

270 officiers et sous-officiers français instruisent actuellement les trois forces armées (MMP: Mission Militaire Française).

150 officiers et sous-officiers des Etats-Unis forment le MAAG (Military Assistance and Advisery Group), chargé de la livraison (sous forme de cadeaux!) du nouveau matériel, de son entretien et de l'aide financière. Washington s'est enfin engagé, il y a quelques années, à payer la solde de toutes les forces armées selon un barème dégressif (1ère année: 100%, chaque année suivante: 10% de moins). En 1962, les Américains ont versé à ce titre au gouvernement cambodgien 380 millions de Riels (40% de la solde), soit 19 millions de dollars.

Le Chef de l'Etat du Royaume du Cambodge, le Prince Norodom Sihanouk, est, selon la Constitution, le "Commandant suprême des Forces Armées du Royaume" avec un droit de contrôle.

Les trois forces armées sont commandées par le Ministre de la défense nationale, le Lt.gén. Lon Nol, chef de l'état - major général (qui fonctionne en même temps comme état-major de l'armée de terre). Remplaçant: Col. Duong Sam Ol.

#### B. Armée de terre.-

Commandant et chef de l'E.M.: Lt.gén. Lon Nol (voir chiffre A, fin). Remplaçant: Col. Duong Sam Ol.

- 16 -

Infanterie: 23 bataillons autonomes non-motorisés (effectif: 450-500) à 4 cp et 1 cp de cdt;

1 bat. de la Garde Royale;

1 brig. parachutistes à 2 bat. (450) à 4 cp. et 1 cp. de cdt;

1 groupe de réserve générale à 3 bat;

2 cp. de gendarmerie.

Armes, blindés: 1 rgt. blindé de reconnaissance (750) avec 3 escadrons de combat;

1 bat. de reconnaissance (200).

Cavalerie: 1 esc. à cheval.

Artillerie: 1/2 brig. d'artillerie de campagne à 2 groupes à 8 pièces 105 mm (vieux modèle);

1 bttr. aérienne (50 mm, 4 canons, modèle américain).

24 pièces 37 mm, cadeaux de l'URSS, se trouvaient au début d'août dans le port de Sihanoukville. Elles seront utilisées pour former deux groupes légers de défense anti-aérienne.

Génie: 4 bat. à 3 cp. dont 1 bat. sapeurs routiers et 3 bat. de génie de frontière.

Transport: 1 groupe de transport à 2 cp.

Transmission: 1 bat.

#### C. Marine.-

Cdt. et chef de l'E.M.: cap. de vaisseau Coedes.

a) Forces maritimes: 2 escorteurs à 350 t. de fabrication des Etats-Unis. 1 LSIL, 1 LCI, 6 LCM, 3 LCU, 3 vedettes rapides, 1 remorqueur 650 PS.

Tous ces bateaux se trouvent à Ream.

b) Forces fluviales (stationnées à Phnom-Penh):

1) 1 division navale d'assaut composée de :

1 LCM de commandement, 2 LCM moniteurs (armée), 6 LCM de transport, 7 LCVP, 2 vedettes FOM (France Outre-Mer), 1 vedette VP.

- 17 -

- 2) 1 groupe de transport:  
1 LCV, 4 LCM, 3 chalands
- 3) 1 groupe de maintenance:  
2 LCM moniteurs, 8 LCVP, 7 vedettes FOM, 5 vedettes "Mytho"  
(Françaises)

D. Aviation.-

Cdt. et chef de l'E.M.: Major général Njo Hou.

Un groupe aérien tactique divisé en:

- 1) Groupe d'intervention: 4 D-37 USA (avions à réaction), 4 Fouga-magister, France (avions à réaction), 16 T-28 USA, 9 D-6 USA.
- 2) Groupe de liaison et de transport:  
13 Dakota, 2 Illjushin-14, 2 Cesna-190, 4 Beaver-L 20.
- 3) Groupe d'hélicoptères:  
4 Alouette-2 France, 3 H-19 USA, 1 Mi-4 USRR.
- 4) Groupe d'observation et d'accompagnement:  
10 L-19 USA.
- 5) Ecole de l'air:  
12 Morane-733.

En novembre 1963, le Cambodge recevra, comme cadeau de l'URSS, 4 Mig-17, dont un bi-place pour l'entraînement.

E. Forces paramilitaires (avec instruction de tir au fusil):

- a) Jeunesse socialiste khmère
- b) "Shivapols" (défense des villages), des hommes de confiance gardant leur fusil, vieux modèle, chez eux.

#### 4. Situation économique.-

La situation économique du Cambodge est caractérisée par un fait surprenant et inattendu d'un pays dont le gouvernement avoue franchement qu'il est sous-développé. Il n'existait jusqu'en été 1963 pas un riel ou un dollar de dette étatique vis-à-vis d'un créancier soit à l'étranger soit à l'intérieur du pays. L'explication de ce phénomène fait preuve de l'originalité de la personne du prince. Après l'indépendance, il déclara tant à l'occident qu'à l'orient que la neutralité du Royaume ne lui permettait pas de s'endetter, les dettes privant un Etat de son indépendance complète. Le résultat de cette maxime est frappant; le Cambodge a reçu ces dernières années les cadeaux suivants :

- a) le port de Sihanoukville, créé de rien (donateur: France)
- b) une large route asphaltée de 220 km allant de Phnom-Penh à Sihanoukville (USA)
- c) hôpital à 500 lits (URSS)
- d) 4 usines: filature et tissage, papiers, contre-plaqué et ciment (Chine populaire)
- e) bâtiments du ministère du plan, Parlement et théâtre national en construction (Chine populaire)
- f) école de médecine et plusieurs centres éducatifs (USA)
- g) institut technique supérieur (URSS)
- h) aéroport de Phnom-Penh (France)
- i) 2 centrales électriques et divers postes de radiographie (Tchécoslovaquie)
- j) illumination des temples d'Angkor Vat, école technique et gare de Sihanoukville (République fédérale d'Allemagne).

A fin 1962, l'aide apportée gratuitement par l'étranger s'élevait aux chiffres suivants:

France	30 millions de dollars
USA	127 " "
Chine populaire	24 " "
URSS	12 " " (jusqu'en 1960)
Rép. féd. d'Allemagne	5 " "

Les conditions économiques du pays permettent aujourd'hui au gouvernement de faire des achats directs, si besoin est à crédit. L'étranger commence à freiner ses offres de cadeaux. Les premières affaires viennent d'être conclues avec l'URSS et la Yougoslavie (construction d'un barrage avec livraison de générateurs). Le Cambodge exécutera les paiements sous forme d'exportation des produits du pays (caoutchouc, riz, maïs).

Le gouvernement khmer a conclu des accords de commerce et de paiements avec les pays suivants: République fédérale d'Allemagne, Bulgarie, Chine populaire, DDR, Japon, Laos, Pologne, RAU, Tchécoslovaquie, URSS, Vietnam du Sud, Vietnam du Nord, Yougoslavie.

Le cours officiel du riel est de Fr s. 12.34 par 100 riels. Cette valeur est trop élevée; dans les milieux économiques on espère qu'il y aura une dévaluation d'environ 50%, ce qui correspondrait au cours assez stable du marché libre.

Couverture du riel en or

et devises:                    1955: 51%                    1960: 71%  
(3.5 mia. de riels)

<u>Recettes de l'Etat</u> (en riels)	1955: 1.7 Mia	1960: 3.7 Mia.
<u>Dépenses de l'Etat</u> (en riels)	1955: 1.8 Mia	1960: 4.9 Mia.
<u>Coût de la vie</u> (index)	1949: 100	1960: 254

	<u>1954</u> *	<u>1960</u>	<u>1962</u>
<u>Importations</u> (en riels)	2068 Mio.	3320 Mio.	3583 Mio.**
dont:			
France		845	658
Japon		515	546
Hongkong		422	459
USA		312	484
Singapour		226	318
Chine populaire		130	186
Suisse (en Fr s.)		1.5	0.5
 <u>Exportations</u> (en riels)	 2205 Mio.	 2440 Mio.	 1902 Mio.
dont:			
France		542	493
Hongkong		337	248
Singapour		322	209
USA		275	181
Royaume Uni		227	211
Japon		160	32
Chine populaire		25	121

Tout le commerce d'importation est centralisé dans la capitale Phnom-Penh, aucun importateur étant domicilié en dehors de cette ville. N'ont droit aux licences d'importation que les maisons de commerce et les particuliers ayant été acceptés par le gouvernement à figurer dans la liste officielle des importateurs.

Les progrès constants de l'économie khmère sont visibles dans les chiffres suivants, un peu mélangés :

---

\*) première année de l'indépendance

\*\* ) dont 319 mio. payés par l'aide américaine

Production du riz:	1948/49:	962'000 t.;	1960/61:	1'554'000 t
Production de sucre de palme:	"	: 20'000 t.;	"	: 56'400 t
Production du caoutchouc:	"	: 15'000 t.;	1962	: 41'000 t
Production de cotonnades:	1958	: 0.9 mio.m.;	1961	: 6 mio. mèt.
Voitures, camions, cars :	1940	: 3'837	; 1961	: 19'875
Port fluvial de Phnom-Penh:				
tonnes débarquées:	1954	: 54'000	; 1962	: 322'000
tonnes embarquées:	1954	: 24'000	; 1962	: 402'000
Chemins de fer:		385 km		
Petites industries de transformation:	1955	: 812	; 1960	: 2'060

La situation économique du Royaume pourrait encore s'améliorer davantage si on pouvait procéder à la liquidation des questions financières entre la France et les trois Etats successeurs de l'ancienne Indochine française. Cette liquidation (échange de billets de banque, etc) est prévue dans l'accord de Genève de 1954. Or, à entendre le gouverneur de la Banque nationale cambodgienne, le Vietnam du Sud se refuse toujours à participer à la conférence prévue entre la France et les trois (ou aujourd'hui plutôt quatre) Etats en question sachant qu'ils doivent au Cambodge une somme d'environ un milliard de riels (environ 120 millions de francs suisses).

## 5. Aide technique suisse.

Bien que le prince Sihanouk n'ait pas échappé à la tentation de réaliser un peu hâtivement quelques projets "de prestige" très coûteux (stade démesurément grand pour les jeux sportifs de l'Asie sud-est, salle de conférences internationales, etc), le pays mérite, je le souligne sans hésitations, qu'on lui apporte autant d'aide que possible. Il n'y a ni xénophobie contre l'Occident ni la susceptibilité exagérée que l'on rencontre dans nombre de pays asiatiques contre un contrôle efficace par le donateur. Au contraire: le prince attend même que les pays étrangers gardent leurs ingénieurs, techniciens, etc dans les usines construites par eux jusqu'à ce qu'on ait la certitude que les Cambodgiens savent les diriger eux-mêmes.

J'ai appris par un Français, journaliste ayant vécu très longtemps en Suisse, que le Cambodge aurait besoin d'une petite école technique des arts graphiques (imprimerie, lithographie, clichés, etc). Aujourd'hui il n'y a pas encore de machines (linotype) dans l'imprimerie cambodgienne; même les journaux en français sont composés à la main. Je me réserve de revenir plus tard sur cette question.

6. Relations diplomatiques:a) Missions ayant leur siège à Phnom-Penh:

Australie	Laos
Birmanie	Pologne
Chine Populaire	République Arabe Unie
Corée du Sud (cons. gén.)	République démocratique d'Allemagne (cons. gén.)
Corée du Nord (cons. gén.)	
France	Tchécoslovaquie
Grande-Bretagne	USA
Inde	URSS
Indonésie	Vietnam du Nord (cons. gén.)
Japon	Yougoslavie

b) Missions ayant leur siège hors du Cambodge:

Argentine *	Bangkok
Autriche *	Bangkok
Belgique *	Bangkok
Bulgarie *	New Delhi
Danemark *	Bangkok
Hongrie	New Delhi
Israël	Bangkok
Italie *	Saigon
Pakistan *	Bangkok
Pays-Bas *	Bangkok
Philippines *	Saigon
Pologne	Rangoon
Roumanie	Djakarta
Suède	Bangkok
Suisse	Djakarta
Turquie *	Bangkok

---

\*) légation

Bonn n'a pas de représentation ni diplomatique ni consulaire à Phnom-Penh. En accordant au Royaume depuis des années une aide technique - sous condition tacite que le prince Sihanouk n'accepte pas un représentant d'Ulbricht chez lui - et en ne se précipitant nullement dans l'exécution des projets, la République fédérale d'Allemagne a réussi à empêcher une reconnaissance de la DDR de la part du gouvernement khmer.

Le doyen du corps diplomatique à Phnom-Penh, l'ambassadeur de France, ainsi que l'ambassadeur britannique m'ont félicité de la décision du Conseil fédéral de ne pas accréditer notre chef de mission à Bangkok également au Cambodge. Selon eux, ce double accréditement serait moins mal vu à Phnom-Penh qu'à Bangkok; mais on a enregistré avec une grande déception, dans les milieux gouvernementaux khmers, le fait que la plupart des neuf ambassadeurs domiciliés dans la capitale siamoise ne viennent, pour ne pas froisser la Thaïlande, qu'extrêmement rarement à Phnom-Penh. Le 9 novembre 1962, fête nationale, un seul de ces ambassadeurs aurait "osé" se rendre dans la capitale cambodgienne.

7. Colonie suisse.-

Voir ma lettre du 28 septembre 1963 à la Division des affaires administratives concernant le problème de l'immatriculation de la colonie suisse.

8. Presse cambodgienne.-

Il existe au Cambodge quatre journaux de langue française, tous publiés à Phnom-Penh :

- |   |               |          |                                  |
|---|---------------|----------|----------------------------------|
| a) "La Dépêche"<br>(journalier)               | 2'000 exempl. | gauche - | neutraliste<br>(obscur)          |
| b) "Phnom-Penh Presse"<br>(journalier)        | 2'000 exempl. | libéral  | privé (appartenant à 18 députés) |
| c) "Réalités Cambodgiennes"<br>(hebdomadaire) | 4'500 exempl. |          | officiel                         |
| d) "La Vérité"<br>(3 fois par semaine)        | 1'800 exempl. | neutre   | privé                            |



- 28 -

a) Cérémonie de la remise des lettres de créance:

Voir ma lettre du 23 septembre 1963 adressée à la Division des affaires politiques.

b) Nomination d'un agent consulaire de Suisse au Laos:

Voir ma lettre du 1er octobre 1963 à la Division des affaires administratives.

c) Problème de l'immatriculation de la colonie suisse:

Voir ma lettre du 28 septembre 1963 à la Division des affaires administratives.



Djakarta, le 12 octobre 1963.